



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Municipales-ca-commence-mal-a-France-Televisions-SNJ>

Municipales : ça commence mal à France Télévisions ! (SNJ)

- L'information - Politique - Elections de 2014 -



Date de mise en ligne : mercredi 5 février 2014

Description :

Candidat aux municipales ou responsable de France Télévisions, il faut choisir.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Nous diffusons ci-dessous un communiqué du Syndicat National des Journalistes (SNJ) de France Télévisions, [publié sur le site de ce syndicat](#). Pas de doute : candidat aux municipales ou responsable de France Télévisions, il faut choisir ! (Acrimed).

Que tout citoyen puisse être candidat à une élection, c'est la démocratie. Qu'un directeur à France télévisions se sente la fibre de l'engagement citoyen, pourquoi pas. Mais qu'il puisse continuer à diriger plusieurs antennes régionales et dans le même temps faire sa campagne électorale : NON !

Notre charte d'éthique et nos principes professionnels, inscrits dans l'accord collectif de mai 2013, s'y opposent pour tous les journalistes. Ceux qui les dirigent ne sauraient être soumis à des règles moins strictes.

Dès lors qu'un haut responsable de France télévisions est candidat à une élection, le soupçon plane forcément sur toutes les équipes des antennes qu'il dirige. Chaque déplacement dans sa commune pour couvrir l'actualité de la ville ou la campagne électorale par des journalistes, réalisateurs ou techniciens, placés hiérarchiquement sous sa responsabilité peut être jugé au regard de son engagement politique. Le risque d'une confusion est insupportable pour l'honneur de nos rédactions et de nos antennes mais visiblement ne pose aucun problème à notre direction générale !

Le Syndicat National des Journalistes de France télévisions est scandalisé par l'inertie de la direction. Depuis novembre 2013, il demande à la direction de l'Information de prendre ses responsabilités et de rappeler officiellement les règles applicables en la matière. Demande formulée en vain jusqu'à présent. Le SNJ conseille aux confrères concernés par de telles situations d'examiner avec attention les risques déontologiques qui pourraient surgir de tels "conflits d'autorité". Dans tous les cas, le SNJ rappelle aux journalistes qu'ils peuvent à tout moment faire valoir leurs droits moraux contenus dans la charte d'éthique professionnelle des journalistes annexée à l'accord d'entreprise et notamment rappeler à leurs hiérarchies que : " Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte ou exprimer une opinion contraire à sa conviction ou sa conscience professionnelle, ni aux principes et règles de cette charte. "

Le SNJ met en garde la direction de France télévisions. Rémy Pflimlin et Thierry Thuillier doivent s'exprimer franchement, publiquement et rapidement sur la question posée.

Paris, vendredi 31 janvier 2014

P.S. d'Acrimed. Une enquête diligentée par nos meilleurs journalistes d'investigation nous a permis d'établir que cette forme particulière de conflit d'intérêts concerne, **par exemple**, Gérard Vallès, l'un des quatre directeurs régionaux de France 3, responsable du pôle sud-ouest, d'ores et déjà conseiller municipal de la ville de Moissac,... chargé de la communication [1] et candidat en troisième position sur la liste du PS pour la prochaine élection municipale.

[1] Sources : [Wikidédia](#) et [site de la ville de Moissac](#).